



Rhône-Alpes, Loire
Essertines-en-Châtelneuf
le Bourg

Presbytère, actuellement, mairie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42002943
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : presbytère
Destinations successives : mairie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1986, H, 178

Historique

Le presbytère est reconstruit à partir de 1858 sur un projet de l'agent voyer du département Brivet, par l'entrepreneur Robert (8910 F). Les travaux ont coûté et duré plus que prévu du fait de l'acquisition d'un immeuble pour agrandir l'édifice. En 1971, la commune décide d'installer la mairie dans le presbytère devenu vacant ; l'architecte montbrisonnais Ludovic Brassart est chargé des travaux d'aménagement.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Dates : 1858 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Brivet (agent voyer, attribution par source), Robert (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le presbytère se compose d'un bâtiment de plan rectangulaire, avec une cave en sous-sol (accès par escalier en façade avant), un rez-de-chaussée divisé en deux par un couloir transversal qui contient l'escalier (tournant à retour, en bois), deux étages carrés et un comble sous le toit. Corps de bâtiment à usage de dépendance en retour, avec une cheminée à linteau de granite (orné d'une coquille), avec four à pain, réemployés d'un édifice postérieur (l'ancien presbytère ?). La cour était autrefois fermée par un mur (voir carte postale). Les murs sont en moellon de granite avec des encadrements en granite, les toits sont à longs pans, en tuile creuse.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pisé ; enduit
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 2 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe
Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours, en charpente

Statut, intérêt et protection

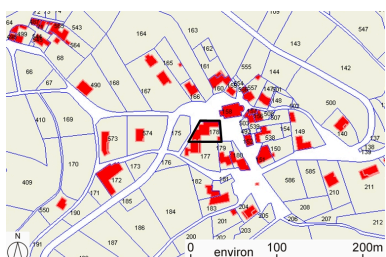
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Essertines-en-Châtelneuf. Registre de délibérations du conseil municipal. 23 juillet 1843-4**
AC Essertines-en-Châtelneuf. Registre de délibérations du conseil municipal. 23 juillet 1843-4 décembre 1887. **Délibération du 28 février 1857.** Le presbytère est en mauvais état. Le maire l'a fait examiner par l'agent voyer du département Brivet donne un projet de reconstruction. **Délibération du 30 mai 1858.** La reconstruction du presbytère a été approuvée par le préfet le 11 juin 1857. Adjudication le 30 août à Robert, entrepreneur (8910 F). **Délibération du 17 février 1860.** Procès-verbal d'expertise des travaux du presbytère par Favrot, architecte du département, et Faure, architecte à Montbrison. **Délibération du 23 juin 1861.** Demande de secours au gouvernement pour solder les travaux de construction du presbytère, achevés en mai 1859 (le cahier des charges prévoyait la fin du chantier en août 1858). Couverture en tuile plate posée sur des liteaux. **Délibération du 8 mai 1864.** Le devis du presbytère était de 10 000 F, les travaux ont coûté 15 605,92 F. Les raisons : acquisition d'un immeuble de 1 800 F, jugée nécessaire pour la bonne installation du presbytère et son agrandissement ; travaux supplémentaires imprévus.
- **AC Essertines-en-Châtelneuf. Registre de délibérations du conseil municipal. 14 février 1926-16**
AC Essertines-en-Châtelneuf. Registre de délibérations du conseil municipal. 14 février 1926-16 décembre 1973. **Délibération du 27 mai 1971.** Projet d'installer la mairie dans le presbytère. La mairie est actuellement dans le grenier de l'école ; un logement pourrait être aménagé pour le desservant (actuellement le curé de Roche). Demande d'avis à l'évêché. **Délibération du 18 juillet 1971.** Aménagement du presbytère : deux salles pour la mairie (secrétariat et salle du conseil) au 1er étage, avec salle de réunion au rez-de-chaussée et logement de quatre pièces pour le desservant. Une étude des travaux est demandée à Brassart, architecte, 3 rue Tupinerie. **Délibération du 31 octobre 1971.** Approbation du projet de Brassart pour transformer le presbytère en mairie. **Délibération du 29 juillet 1972.** Aménagement de la mairie. Décompte définitif des travaux.

Illustrations



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section H, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2010. Dess. Caroline Guibaud
IVR82_20124202347NUD



Vue générale.
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20074200127NUCAQ



Vue de la cheminée avec four à pain.
Phot. Caroline Guibaud
IVR82_20124202265NUCA

Dossiers liés

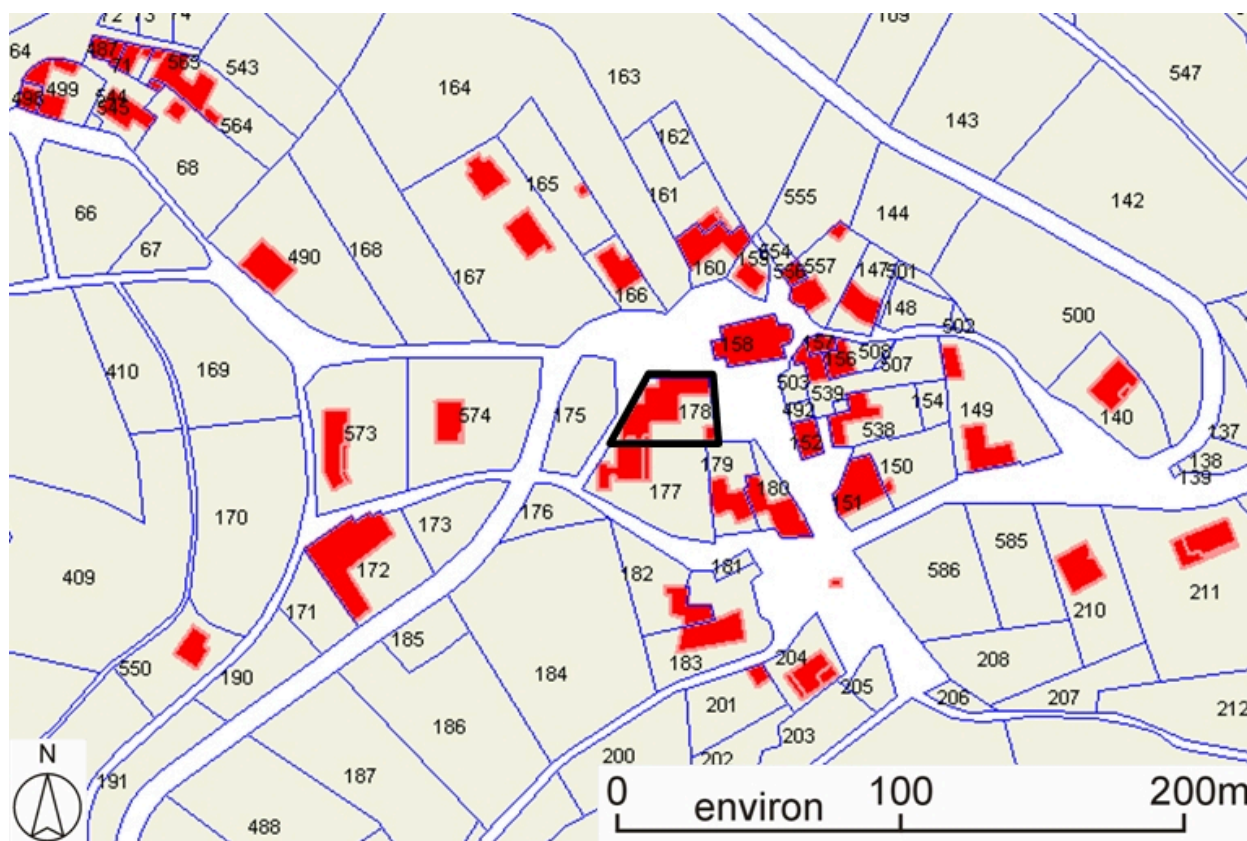
Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune d'Essertines-en-Châtelneuf (IA42001481) Essertines-en-Châtelneuf

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section H, échelle originale 1:2500. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2010.

IVR82_20124202347NUD

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR82_20074200127NUCAQ

Auteur de l'illustration : Didier Gourbin

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cheminée avec four à pain.

IVR82_20124202265NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation